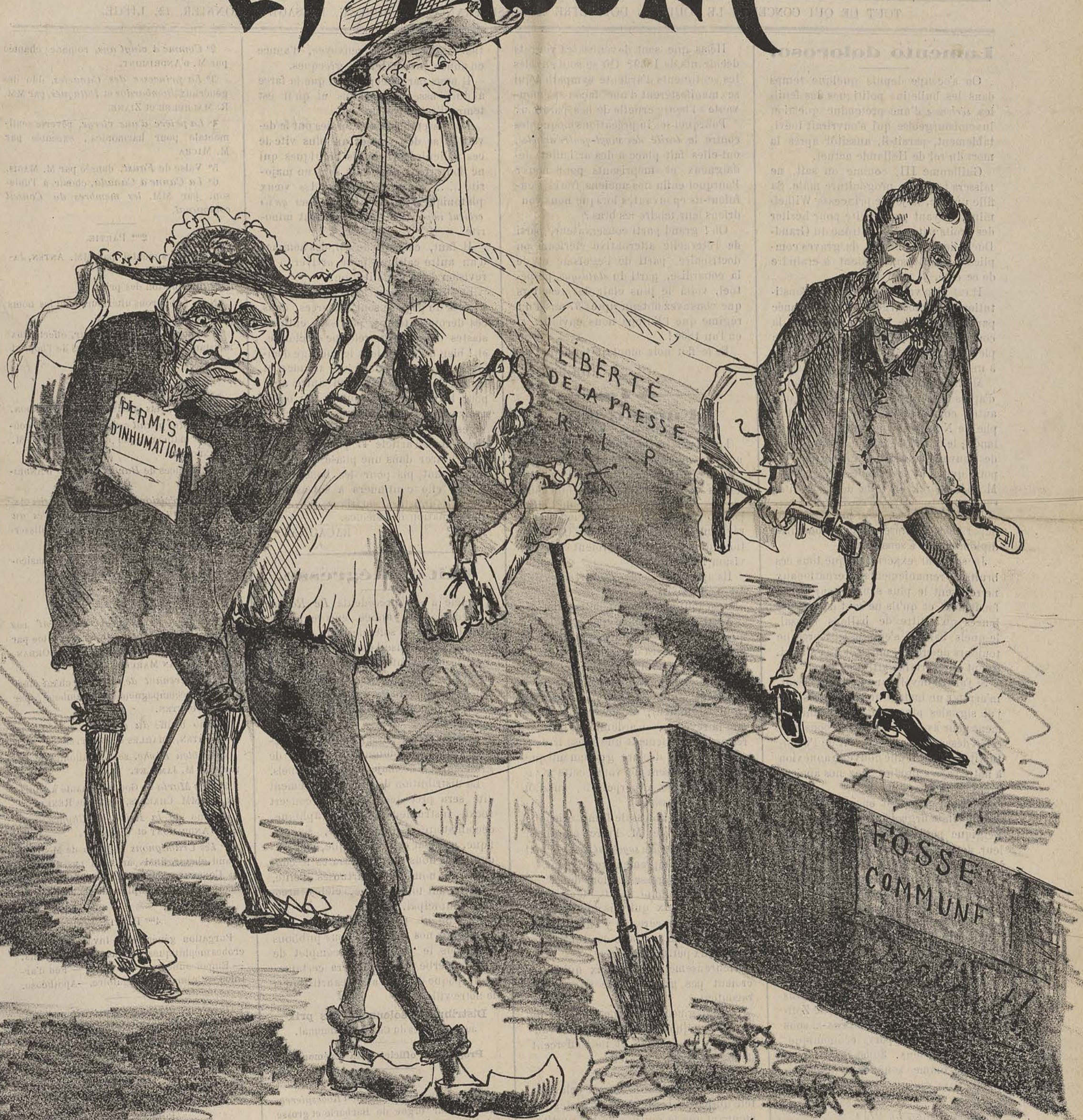


Bureau
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



A PROPOS DU VOTE DE MARDI A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.
Les exécuteurs des basses-œuvres procédant aux funérailles de la liberté de la presse.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Lamento doloroso.

On s'occupe depuis quelque temps dans les bulletins politiques des feuilles *sérieuses* d'une prétendue question luxembourgeoise qui s'ouvrirait inévitablement, paraît-il, aussitôt après la mort du roi de Hollande actuel.

Guillaume III, comme on sait, ne laissera point de progéniture mâle. Sa fille unique, la jeune princesse Wilhelmine, n'ayant pas qualité pour hériter des droits paternels au trône du Grand-Duché de Luxembourg, de graves complications, dit-on, seraient à craindre de ce côté.

Il est bien vrai que d'après la Constitution luxembourgeoise, sanctionnée par le traité de Londres de 1867, la couronne grand-ducale, doit revenir de plein droit, au décès de Guillaume III, à un certain prince Adolphe de Nassau.

Malheureusement la Prusse, toujours d'après les on-dit, aurait rêvé une autre combinaison. Le prince Adolphe de Nassau deviendrait roi de Hollande; le duché de Luxembourg serait de nouveau annexé à la Belgique et, pour que tout le monde soit content, M. de Bismarck, en veine de générosité, rendrait l'Alsace-Lorraine à la France.

Je n'attache pas, pour ma part, une importance exagérée à ces nouvelles diplomatiques à sensation.

Je sais par expérience que tous ces bruits de remaniements internationaux ne reposent le plus souvent sur aucun fondement et qu'ils ne sont d'ordinaire lancés qu'à titre de ballons d'essai, lesquels ballons s'empressent presque toujours de crever, aussitôt qu'ils atteignent une certaine altitude.

Si j'ai cru devoir, une fois en passant, m'arrêter un instant aux racontars que j'ai signalés plus haut, c'est uniquement pour avoir l'occasion de constater l'effet désastreux que le bruit de l'éventualité possible d'une nouvelle annexion à notre pays a produit chez nos anciens frères de 1830.

Ceux qui croyaient encore au désir des luxembourgeois de retourner à la Belgique peuvent cette fois en faire leur deuil. C'est une légende finie et bien finie.

Nos voisins d'Outre-Gouvy se trouvent aujourd'hui beaucoup mieux chez eux que chez nous, ce qui à la vérité n'est pas un grand succès, et ils nous lachent bel et bien, à titre définitif, nous, notre brabançonne et toutes nos admirables institutions.

« Les Luxembourgeois, déclare carrément le *Luxemburger Zeitung*, sont plus avancés que les Belges et, dans le Zollverein, plus heureux que ceux-ci sous n'importe quel rapport, économique, social ou religieux. Sous la dynastie actuelle, comme sous celle que l'on prévoit, nous voulons rester ce que nous sommes. »

Quantum mutatus ab illo!

Hélas que sont devenus les regrets déchirants de 1839? Où se sont envolés les sentiments d'ardente sympathie qui se manifestèrent d'une façon si émouvante à l'heure cruelle de la séparation?

Pourquoi les imprécations éloquentes contre le traité des vingt-quatre articles, ont-elles fait place à des articulets dédaigneux et méprisants pour nous? Pourquoi enfin nos anciens frères s'enfuient-ils épouvantés lorsque nous voudrions leur tendre les bras?

Oh! grand parti conservateur, parti de l'éternelle alternative cléricale ou doctrinaire, parti de l'égoïsme et de la couardise, parti du *statu-quo* perpétuel, voilà le plus clair des résultats que vous avez obtenu, après 57 ans d'un régime que l'Europe nous enviait... en l'an 1830!

Et le flot noir montait toujours!

A. RIGOBERT.

Fumisterie.

Les journaux doctrinaires ont trouvé un mot adorable pour qualifier l'attitude de certains moutons de Panurge, fidèles vassaux de M. Frère, qui n'ont voté la prise en considération de la proposition de M. Houzeau, relative à la révision de l'article 47 de la Constitution, que parce qu'ils croient cette révision impraticable.

Ils appellent cela « l'idée révisionniste sagement comprise. »

C'est tout simplement délicieux.

Ainsi on commence par proclamer que jamais, au grand jamais, aucun parti ne disposera d'une majorité suffisante pour pouvoir donner légalement le premier coup de cognée à l'édifice imposant qui nous abrite depuis 1830 (style olympien); on en conclut donc que la révision, si ardemment désirée, restera éternellement une chose irréalizable; puis on déclare gravement que l'on s'empressera de voter cette révision, impossible à perpétuité, aussitôt qu'elle sera possible.

Et voilà la colossale fumisterie que les disciples de M. Frère qualifient « d'idée révisionniste sagement comprise. »!!

C'est tout simplement renversant.

Cela de la sagesse! Allons donc. C'est de la folie, de la dangereuse folie et si ceux qui raisonnent de la sorte étaient sincères, il y aurait nécessité sociale de les faire conduire d'urgence aux petites maisons.

Heureusement pour eux qu'ils ne croient pas grand' chose à ce qu'ils racontent.

Il s'imaginent de bonne foi jouer un rôle d'ennuque dans quelque bon vaudeville d'avant 1848 et ils s'efforcent de le remplir en conscience.

Voilà tout.

Avec des gaillards comme cela à la tête du parti libéral, il n'est certes pas étonnant que la révision de la Constitu-

tion ait été jusqu'ici renvoyée, d'année en année, aux calendes grecques.

Il nous paraît cependant que la farce a duré assez longtemps et qu'il est temps d'y mettre fin.

Les assemblées électorales ont le devoir de se débarrasser au plus vite de ces ridicules Abeilards politiques qui ne font rien, quand ils sont en majorité... quitte à émettre des vœux platoniques, en faveur de choses qu'ils croient impossibles, lorsqu'ils sont minorité.

Il faut, cela va de soi, des hommes d'un autre calibre, pour arriver à la révision de la Constitution.

Et puisque toutes les associations libérales du pays se sont déclarées, dans ces derniers temps, partisans enthousiastes d'une large réforme électorale, eh! bien qu'elles aient le courage d'enlever leurs mandats à ces timides et mélancoliques débris d'un autre âge, pour les confier à d'autres qui osent avoir pleine confiance dans l'avenir.

C'est alors seulement que cette grande question de l'article 47 pourra résolument entrer dans une phase pratique. Sinon, tant pis pour les bons petits belges, elle continuera à subsister à l'état de fumisterie scientifique, jusque la consommation des siècles.

RACAGNAC.

Nuit d'allégresse.

Fidèle à ses précédents *Le Rasoir* procédera cette année encore à une distribution très solennelle de prix aux membres du Conseil communal.

Cette émouvante cérémonie aura lieu lundi prochain, jour de l'Assomption, à 1 heure précise du matin, au magnifique local de Bavière, grande salle des amputations.

Comme par le passé, rien ne sera négligé pour lui donner un cachet de grandeur et de majesté exceptionnels.

La distribution des prix proprement dite sera précédée d'un grand concert vocal, instrumental, chorégraphique, déclamatoire, sémaphorique, scientifique, médical et acrobatique, pour lequel nous nous sommes assurés le concours de nombreux virtuoses d'élite, appartenant tous à notre célèbre aréopage municipal.

Afin de ne pas faire languir plus longtemps nos lecteurs, nous publions ci-dessous le programme complet de cette superbe nuit, qui fera certainement époque dans les annales artistiques de notre ville:

Distribution solennelle des prix
aux membres du Conseil communal.

Programme officiel de la cérémonie.

1^{re} PARTIE.

1^o Ouverture de *Maximilien Robespierre*, exécutée sur orgue de Barbarie et grosse caisse par MM. WARNANT et ZIANE.

2^o *Comme à vingt ans*, romance chantée par M. D'ANDRIMONT.

3^o *La princesse des Canaries*, duo des généraux *Bombardos* et *Pataques*, par MM. R. MALHERBE et ZIANE.

4^o *La prière d'une vierge*, rêverie sentimentale pour harmonica, exécutée par M. MICHA.

5^o *Valse de Faust*, dansée par M. MAGIS.

6^o *La Canne à Canada*, chœur à l'unisson, par MM. les membres du Conseil communal.

2^{me} PARTIE.

1^o Discours mental par MM. ANTEN, JAMOLET et NEEF-ORBAN.

2^o Distribution des prix.

(Nous publierons ultérieurement les noms des lauréats.)

3^o Limonade Rogé d'honneur, offerte aux assistants par les pensionnaires de l'hôpital de Bavière.

Intermède.

1^o Cumul... ets. variés par M. BOURDON.

2^o *Du plus grand commun diviseur*, conférence mathématique supérieure par M. GRAINDORGE.

3^o Exercices de *Bar fixe* par M. D'ANDRIMONT.

4^o *Des révisions cadastrales depuis Assuérus jusqu'à nos jours*, examinées au point de vue de la médecine légale, dissertation scientifique par M. RENKIN.

5^o Gigantesque pot-pourri gymnastico-sémaphorique par M. WARNANT.

3^{me} PARTIE.

1^o *Ji m'en né vas; Arringio int' vos autes*, quintette mélancolique, exécutée par MM. ANTEN, CHANTRAINE, NEEF-ORBAN, POULET et VAN MARCKE.

2^o *En revenant de la revue*, chant martial avec accompagnement de tambour, par M. SCHOUTETEN.

3^o Trio bouffe du docteur *Crispin*, par MM. ANTEN, CHARLES et PIROTTE.

4^o *Li bleu Biche*, scène wallonne déclamée par M. JAMOLET.

5^o *Ave Maria* de Gounod, chanté à l'unisson par MM. CHARLES, DREYE et RENKIN.

6^o Duo de *la Reine de Chypre*, par MM. D'ANDRIMONT et WARNANT.

7^o *Les Cramignons Liégeois* de Meuron, grand chœur final par TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL. (Les solis seront chantés par les pompiers de service.)

4^{me} PARTIE.

Purgation générale. — Invasion de microbes méphitiques. — Miasmes pestilentiels. — Empoisonnement universel. — Feu d'artifice. — Crémation obligatoire. — Apo théose.

Ouverture des portes à minuit précises. — Entrée libre.

N. B. Une toilette de bonne balle est de rigueur.

Il ne sera délivré de cartes de sortie que sur permis spécial visé par M. l'inspecteur du service des inhumations.

Pour expédition conforme :
ZUTALORS.

De ci, de là.

Bonum vinum. — Une phrase adorable cueillie dans le discours prononcé par M. Woeste pendant la discussion du projet de loi sur l'ivrognerie :

« Pour porter remède à la disposition vicieuse dont sont atteints un certain nombre d'individus et qui les porte à boire avec excès, je n'ai guère confiance, quant à moi, que dans l'action morale et religieuse. »

L'action religieuse ? Il est de fait que la contemplation chrétienne des narems de bourgogne et des ventres-tonneaux de la plupart de nos tonsurés doit réellement produire un effet miraculeux dans l'espèce.

Devant un tel spectacle, les concurrents laïques renoncent découragés à la lutte, certains d'avance que quelle que soit la quantité qu'ils ingurgitent, ils resteront toujours les petits dans ces joutes pompiciques.

Ce Woeste là ! je vous dis que c'est un fin, moi !

Plus rien ne marche. — M. Neujean a fait l'autre jour à la Chambre une révélation navrante, à savoir que le chiffre des affaires à plaider diminue d'année en année au barreau de Liège.

Et le nombre des avocats augmente toujours !

Pour peu que cela continue nos Cujas modernes en seront bientôt réduits à s'installer au coin des ponts pour y jouer de la clarinette.

Parole d'honneur, c'est horrible !

Élections d'Octobre. — Tandis que les cléricaux continuent à travailler ferme en vue des élections communales d'Octobre, le parti libéral persiste à faire le mort. Souhaitons que lorsqu'il se décidera à ressusciter, il ne soit pas absolument trop tard.

A ce propos une petite réflexion :

Pourquoi s'obstine-t-on à l'Association libérale à ne choisir les candidats qu'une quinzaine de jours avant l'élection ? Si ceux-ci étaient désignés une couple de mois à l'avance, ils se mettraient sans aucun doute immédiatement en campagne et, en leur qualité de principaux intéressés, ils ne manqueraient pas de faire de la propagande active... en leur faveur. Ce serait toujours autant à opposer aux machinations ténébreuses de l'ennemi.

Je livre mon idée pour ce qu'elle vaut à ceux que la chose concerne.

Un grand négociant. — C'est décidément le jeune mais déjà célèbre avocat Schindeler (Henri pour les initiés) qui figurera en tête de la liste des commerçants (!!!) aux élections d'Octobre.

Y aurait-il indiscrétion à demander au jeune Henri (spécialité, délits de pêche) de vouloir bien révéler aux populations ébahies : 1° le genre de commerce auquel il se livre ; 2° le montant annuel des patentes qu'il paye à l'administration des contributions ; 3° s'il n'y a pas incompatibilité entre la profession d'avocat et celle de commerçant.

Le jeune Henri (étude place St-Pierre, 6) qui, quoique chauve, ne manque pas cependant de toupet, tiendra sans doute à éclairer ses concitoyens sur ces points mystérieux.

Quel plaisir ! — Je vois partout étalées dans la bonne ville de Liège des affiches annonçant un tas de bals pour les journées des dimanche et lundi, 14 et 15 Août.

Ah ! ça, est-ce que les propriétaires de nos établissements chorégraphiques se figurent par hasard que nous ne transpirons pas assez comme cela. Par 38 degrés de chaleur il faut avouer que cela dépasse sensiblement les bornes.

Je comprendrais à la rigueur un bal nautique, donné en pleine Meuse, avec toilettes spéciales ad hoc. Mais un bal transpiratoire, avec congestion caniculaire à la clef !!!

Non vrai, il n'y a que les peuples civilisés capables de ces blagues là !

Retour de Namur. — La ville de Liège a fait l'autre jour une réception triomphale au cercle dramatique « Le Lion Belge » qui venait de remporter le premier prix à l'unanimité au concours de Namur.

Dans le cortège qui a conduit à l'Hôtel-de-ville la Société victorieuse, on remarquait au premier plan... l'absence du Cercle d'agrément.

Comme c'est bien Liégeois, quoi ?

Resurrexit. — Il vit ; il respire, il est ressuscité, vous dis-je !!

Les Annales parlementaires nous confient en effet que le Sénat vient de recevoir l'hommage d'une brochure intitulée : « La Lanterne par Eugène Beaujean. »

Si nos révérends pères conscrits ne deviennent pas tout-à-fait illuminés de ce coup ci, je n'y comprends plus rien du tout.

Great-attraction. — A l'occasion de la Saint-Macraiv, M Julien Warnant prononcera mardi prochain, au kiosque-gayoule de la place St-Lambert, une seconde édition du grand discours kakafougnatique, avec signaux sémaphoriques et contorsions épileptiques, qu'il a débité l'autre jour au Conseil communal, histoire de faire poser un brin son baptême d'Andrimont.

Cette belle représentation aura lieu à 8 heures précises du soir. La place sera splendidement éclairée à la lumière électrique. A 11 heures précises feu-follets, avec danse macabre exécutée par M. Warnant en costume national congolais.

Circulation entièrement libre. Qu'on se le vocifère.

Désignations stratégiques. — D'après les grands journaux (lesquels, entre parenthèses, nous débitent cela avec une conviction renversante) M. le ministre de la guerre vient de décider, conformément aux propositions du général Brialmont que les ouvrages et fortifications de la Meuse à ériger à l'entour de Liège porteront les dénominations suivantes :

RIVE GAUCHE : Forts de Flémalle, Hollogne, Lincin, Lantin, Liers et Pontisse.

RIVE DROITE : Forts de Barchon, Evegnée, Fléron, Chaudfontaine, Embourg et Boncelles.

Bref chaque fort portera le nom de la localité dans lequel il se trouvera situé.

Et c'est pour cela qu'il a fallu des propositions spéciales du général Brialmont !

Une chose bien profonde tout de même que l'art militaire !

Et incompréhensible pour les pékins donc !!

BRICOLEUR.

IDÉAL

Mon idéal, c'est une brune Aux lèvres si vermeilles, qu'une Abeille y viendrait déposer Un baiser.

Si mignonne et si potelée, Qu'un Chérubin, l'âme affolée, Un soir pour la voir se coucher, S'est caché.

Lorsque brille son regard sombre, La frange des cils noirs fait ombre Sur la peau fine au délicat Incarnat.

Lorsque je vous connus, madame, J'avais espéré que mon âme Possédait en vous ses amours Pour toujours.

N'êtes-vous pas brune, jolie, Jeune et riieuse à la folie ? Ce trésor de charmes rêvés Vous l'avez !

Mais ici nait la différence ; Mon idéal m'aime, et je pense Qu'il m'aimera jusqu'au trépas... Et vous pas.

A. T.

Faits-divers

Voyages des vacances. — L'Excursion nous annonce pour le mois d'août une série de voyages ravissants.

Le 12 Août, aura lieu le départ général pour la Suisse dont on visitera les plus belles parties : le Righi, le St Gothard, Interlaken, Berne, Fribourg, Genève et le Mont-Banc. Les conditions sont particulièrement favorables : 8 jours : 160 fr. ; 11 jours : 225 fr. ; 14 jours : 320 fr.

A la même date, excursion dans l'Engadine et aux lacs italiens : 350 fr. Le 18 Août, excursion à Londres et aux environs, le plus grand succès de M. CH. PARMENTIER. Tous frais compris pour 8 jours en 1^{re} classe : 250 fr.

Les 12 et 27 Août, superbes excursions en Ecosse, depuis 420 fr. pour 12 jours.

Puis, de petits voyages charmants de quelques jours seulement, en Belgique, sur les bords de la Meuse, à Dinant, à Spa, à la Grotte de Han, dans le Grand-Duché de Luxembourg, à Treves, en Hollande, sur les Bords du Rhin et de la Moselle, depuis 55 francs.

Enfin, les excursions aux Pyrénées, en Normandie, en Bretagne, en Autriche, à Berlin, à Constantinople et à Athènes.

Les personnes qui désirent recevoir gratuitement les programmes de ces voyages peuvent en faire la demande à M. CH. PARMENTIER, directeur de l'Excursion, 109, Boulevard Anspach, à Bruxelles.

Théâtre du Gymnase.

M. Verellen, directeur, nous adresse la lettre-programme que voici :

« Liège, le 2 Août 1887.

Monsieur le directeur du journal Le Rasoir,

Je viens de rentrer de Paris, où je me suis occupé, avec tout le soin que comporte la formation d'une troupe d'élite, du choix des principaux artistes appelés à desservir le Théâtre du Gymnase pendant la prochaine campagne.

Je ne me dissimule point, Monsieur le directeur, les difficultés inhérentes à la réussite de l'entreprise dont j'ai accepté l'administration, et certes, les années écoulées dont je fus victime n'étaient pas de nature à m'inspirer en cette matière une bien grande confiance pour l'avenir. Aujourd'hui, grâce aux éléments dont je me suis assuré le concours, je crois pouvoir, sans trop présumer de mes forces, bannir de mon esprit toute crainte de ce genre.

Il me suffira comme preuve, et pour l'édification de vos lecteurs, de signaler au courant de la plume les noms de M. Paul Girou du Théâtre du Gymnase de Paris, où il interpréta plus de deux cents fois le premier rôle dans le Maître de Forges avec une autorité incontestable et reconnue par toute la presse parisienne : M. Mondet, grand premier comique du Châtelet et créateur des principales féeries jouées à ce théâtre. Enfin M^{me} Verteuil qui fit pendant plusieurs années les délices des habitués du théâtre du Parc de Bruxelles. Je ne puis, à mon vif regret, Monsieur, sans abuser de la gracieuse hospitalité de vos colonnes, énumérer en détail les autres éléments dont je dispose, et que par leur valeur respective, compléteront un ensemble, rappelant à la nombreuse clientèle du Gymnase les beaux jours des Manin et des Clarence. Du reste, le tableau de troupe que j'ai l'honneur de publier en temps utile, ratifiera en tous points les promesses que je me crois autorisé de faire.

Les spectacles se composeront, de comédies, drames et vaudevilles ; il y aura de plus deux représentations d'opérettes et d'opéra-comique par semaine, avec le personnel complet du Théâtre de Verviers (artistes, chœur et orchestre) sous la direction de M. Flavigny. Des traités spéciaux ont été signés à cet égard et me permettent d'offrir au public liégeois des nouveautés très intéressantes, mais dont je ne puis pour des raisons spéciales divulguer les titres en ce moment. Le mois d'Octobre sera, selon toutes probabilités, consacré à une grande féerie avec ballet et attractions diverses. Des négociations très-actives sont poursuivies dans ce sens.

La salle sera complètement restaurée et tout le matériel des décors remis à neuf.

En outre, toutes les mesures jugées utiles où nécessaires pour assurer la sécurité des spectateurs seront prises sans plus de retard.

A ce sujet, je tiens à profiter de l'occasion, M. le directeur, pour protester énergiquement contre certains bruits que quelques personnes, dans une intention facile à découvrir, propagent dans le public.

L'éloquence des faits étant à l'abri de toute contestation, je me permets de renouveler à la population liégeoise l'invitation qui lui a été faite de venir visiter le théâtre.

Dès ce jour, je me tiendrai personnellement à ses ordres, pour lui prouver par un examen détaillé des lieux, que le Théâtre du Gymnase se trouve dans des conditions vraiment exceptionnelles et présente pour les spectateurs toutes les garanties désirables. J'ai tout lieu d'espérer que les habitués du Gymnase répondront à mon appel, et se rendront compte par eux-mêmes de l'erreur où l'on cherche à les verser.

Je termine, Monsieur, en informant par votre intermédiaire, toutes les Sociétés organisatrices d'œuvres philanthropiques, que désormais, comme autrefois, je tiens dans un sphère plus modeste tout mon personnel à leur disposition. Les sympathies dont je me suis trouvé l'objet de leur part à l'occasion de mon bénéfice, me font un devoir de demeurer fidèle à ma devise et de contribuer dans la limite de mes moyens au soulagement des infortunes liégeoises.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, avec mes remerciements bien sincères, l'expression de ma gratitude.

PAUL VERELLEN,

Directeur-Gérant de la troupe du Théâtre du Gymnase.

P. S. Le théâtre sera visible tous les jours de 4 à 5 heures de relevée.

Comme on le voit M. Verellen est animé des meilleures intentions et il s'apprête à faire grandement les choses.

Le nouveau directeur du Gymnase a déjà fait ses preuves en notre ville.

Tout le monde se plaît à reconnaître que la période de son passage à la direction du Théâtre royal a été exceptionnellement brillante et, bien que des mécomptes financiers inattendus soient venus interrompre la dernière campagne, personne ne nie que M. Verellen s'est toujours laissé guider par le désir de bien faire et de satisfaire entièrement le public.

Nous lui souhaitons, quant à nous, bonne chance dans sa nouvelle entreprise et tout nous fait espérer que le public tiendra à le récompenser de ses consciencieux efforts.

X.

En préparation, pour paraître fin 1887.

Livre d'Adresses DE BRUYNE.

Liège et sa banlieue, 1888-89.

Directeurs-Propriétaires : DE BRUYNE & DEBRUS.

Prix : Frs. 6-50.

On souscrit chez M. DE BRUYNE, rue du Calvaire, 57, et chez M. DEBRUS, rue de l'Université, 27, à Liège : Le Guide du Commerce.

Presque pour rien !

temps que le stock n'est pas vide, aussi long que service de table en argent anglo-britannique fin, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 22 frs., franco dans toute la France et la Belgique.

6 couteaux avec excellentes lames en acier. 12 (6 cuillers et 6 fourchettes). 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillers à œufs). 18 (6 porte-couteaux et 12 cuillers à café). 2 (1 louche et 1 cuiller à lait). 2 (1 sucrier et 1 théière). 6 tasses d'Autriche finement ciselées. 6 assiettes à fruits magnif. avec figures indiennes ou japonaises, artistiq. exécutées. 2 canelabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 francs précédemment, pour seulement 22 frs. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite ; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer 25 Cmes, le paquet ; envoi contre remboursement ou au comptant. — Les commandes peuvent être adressées au Bureau Universel d'expédition autorisé par protocole du tribunal de commerce.

VIENNE, Ottakring, Seilergasse 26.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

ER VILLEGIATURE.



A CHAUDFONTAINE.
 On cherche à connaître, avec
 preuves à l'appui, quel est
 le plus âne des trois

A TILF.
 Et dire qu'ils sont là comme cela depuis
 le point du jour, sous un soleil tropical
 attendant avec une patience angélique
 le poisson qui naturellement
 n'arrive pas!!
 Doivent-ils s'amuser ces gaillards!



A BÉVERLOO
 Villégiature militaire.
 Très peu hygiénique, mais très-stratégique et pas cher
 Frais d'Hotel très-modérés.

A OSTENDE.
 VILLEGIATURE ROYALE.
 Tous les postérieurs sont égaux
 devant l'onde amère

Un peu partout.
 Villégiature amoureuse.
 La seule réellement recommandable.



Le combat des deux juliens ou Le poids prime la farce
 Tragédie municipale en beaucoup d'engueulades et trois ordres du jour. (Grande scène finale, d'après nature.)